



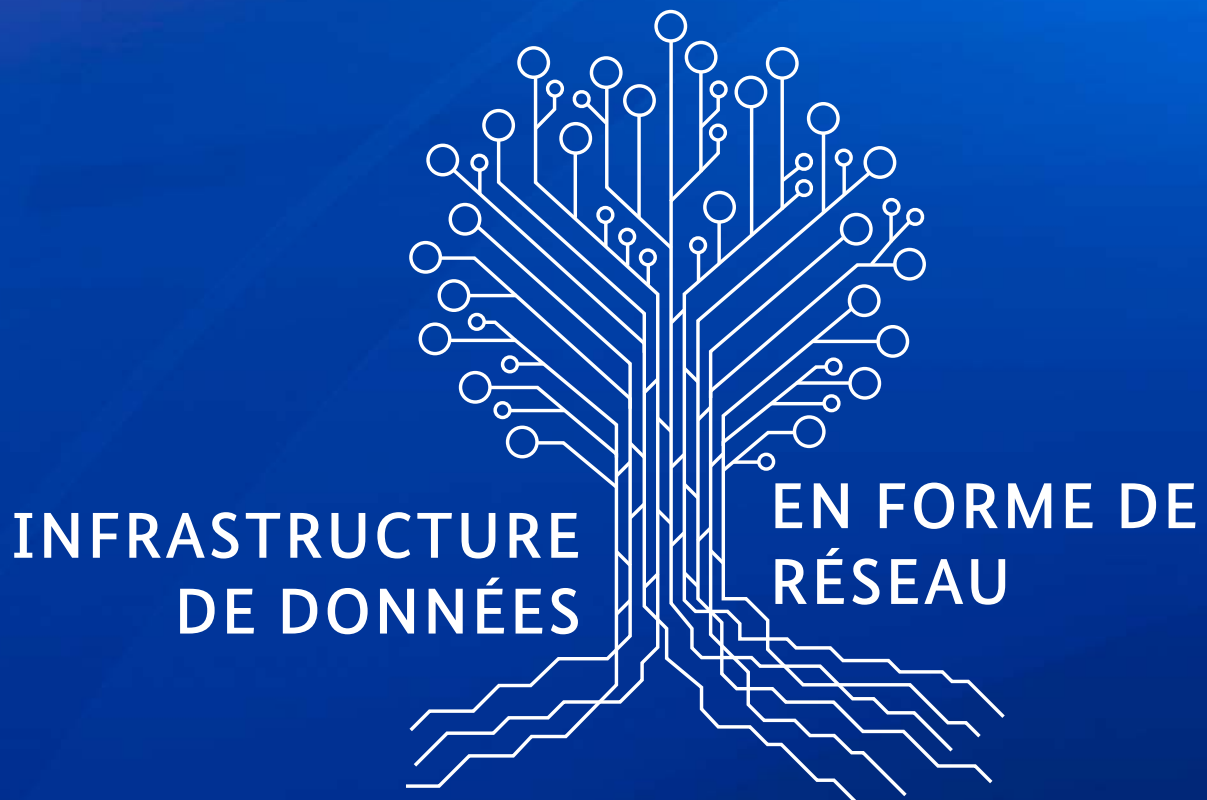
Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

Ministère fédéral
de l'Éducation
et de la Recherche

Le projet GAIA-X

*Une infrastructure de données en forme de réseau,
berceau d'un écosystème européen vital*

Sommaire de gestion



Nous, représentants du gouvernement fédéral allemand, de l'industrie et des milieux scientifiques, aspirons à la mise en place d'une infrastructure de données en forme de réseau performante, compétitive, sûre et fiable pour l'Europe. À cet effet, nous avons, sous le nom de projet « GAIA-X » (titre provisoire), jeté les bases de la création d'une infrastructure de données en forme de réseau ouvert fondée sur les valeurs européennes. Le projet sert les objectifs suivants :

1. Concrétiser la conception d'une telle infrastructure d'un point de vue technique et économique,
2. créer sur cette base un écosystème commun d'utilisateurs et de prestataires issus d'organisations de l'administration publique, de la santé publique, des entreprises et des institutions scientifiques et
3. créer un cadre favorable et des structures de soutien.

À nos yeux, le « Projet GAIA-X » est destiné à donner naissance à un écosystème numérique ouvert dans lequel les données peuvent être mises à disposition, rassemblés et partagées en toute sécurité et confiance. Notre objectif est de créer, avec d'autres pays européens et pour l'Europe, ses États, ses entreprises, ses citoyens et citoyennes, une infrastructure de données en forme de réseau de nouvelle génération répondant aux exigences les plus élevées en matière de souveraineté numérique et promouvant l'innovation.

Sur la base des valeurs européennes, nous sommes guidés par les principes directeurs suivants :

1. Respect des règlements européens en matière de protection des données
2. Ouverture et transparence
3. Authenticité et confiance
4. Souveraineté et autodétermination
5. Libre accès au marché et création de valeur européenne
6. Modularité et interopérabilité
7. Convivialité

Les sphères économique, de la science et politique, sont déterminées à œuvrer ensemble pour créer les conditions nécessaires à la création d'une économie de la donnée innovante et orientée vers l'avenir en Allemagne et en Europe. Les milieux économiques et la société attendent à juste titre que soient offerts un degré élevé de sécurité et la disponibilité de l'infrastructure numérique.

Par **infrastructure de données**, nous entendons une infrastructure technique en forme de réseau constituée de composants et de services et permettant l'accès aux données, leur stockage, leurs échanges et leur utilisation conformément à des règles prédéfinies. Par **écosystème numérique**, nous entendons le réseau de développeurs, de fournisseurs et d'utilisateurs de produits et services numériques dédié au principe de transparence, à un accès large et un échange vital. Il s'agit donc d'une base essentielle pour la croissance européenne, l'innovation numérique et les nouveaux modèles commerciaux.

Nous misons sur les atouts éprouvés de l'Europe. Ceux-ci sont, notamment, la diversité de l'offre, la force du secteur des PME ainsi que des structures décentralisées. En faisant le lien entre tous les investissements en technologies numériques menés partout en Europe pour réaliser un impact plus important.

Le « Projet GAIA-X » prévoit la mise en réseau de services d'infrastructure décentralisés, en particulier d'instances en nuage et en périphérie de réseau, pour former un système homogène et convivial. La forme en réseau de l'infrastructure de données qui en résulte renforce à la fois la souveraineté numérique des demandeurs de services en nuage ainsi que la scalabilité et la position concurrentielle des fournisseurs européens de nuage.

Le concept proposé dans le cadre du projet GAIA-X repose sur les exigences techniques centrales que doit satisfaire l'architecture d'une infrastructure de données ouverte et en réseau :

1. Souveraineté des données, c'est-à-dire contrôle complet du stockage et du traitement des données ainsi que maîtrise de l'accès aux données.
2. Utilisation de technologies ouvertes, compréhensibles et sûres, entre autres utilisation des principes de l'« Open Source », en écosystème ouvert.
3. Traitement décentralisé et distribué des données (Multi-Cloud, Multi-Edge ou Edge-to-Cloud) afin de réaliser des économies d'échelle.
4. Interconnexion et interopérabilité sémantique – sur la base de standards – au niveau du réseau, des données et des services – en particulier, interconnexion des environnements « Cloud » et périphériques.
5. Indépendance et automatisation de la certification des participants à l'écosystème GAIA-X ainsi que de la réalisation de contrats de participation et de leur respect en termes de sécurité informatique, souveraineté des données, accords de services et contrats cadres.
6. Mise à disposition de tous services centraux nécessaires pour garantir sécurité et convivialité du fonctionnement (par ex. authentification).
7. Autodescription des nœuds du système GAIA-X visant à favoriser la transparence mais aussi le développement de nouveaux modèles d'affaires et d'application entre différents participants (par ex. distribution de données ou services).

L'ouverture aux initiatives nationales et européennes ayant des objectifs similaires donne au projet une impulsion décisive pour une solution européenne commune. Sur la base des solutions existantes et de leur évolution en Europe, nous voulons développer des offres compétitives pour le monde entier. La participation est également ouverte aux acteurs du marché hors Europe qui partagent nos objectifs de souveraineté et de disponibilité des données.

L'infrastructure de données en forme de réseau est adaptée aux besoins des fournisseurs comme des utilisateurs : elle renforce la transparence et la visibilité du côté des fournisseurs, stimule l'innovation dans le domaine de l'économie de la donnée, inclut un engagement clair en faveur de l'interopérabilité des offres et relie les entreprises de toutes tailles - des groupes industriels aux jeunes entreprises, en passant par les PME.

Pour mettre en œuvre l'infrastructure de données en forme de réseau, nous considérons qu'une organisation centrale et européenne est nécessaire. D'un point de vue économique, organisationnel et technique, elle devrait constituer la base d'une infrastructure de données en forme de réseau. Elle aura pour mission de développer une architecture de référence, de définir des standards, des critères de certification et des labels de qualité. Elle devrait être un médiateur neutre et un élément central de l'écosystème européen.

Par ce concept d'infrastructure de données en forme de réseau, nous permettons le développement de l'Europe avec un écosystème dynamique au sein de l'économie de la donnée. Nous aspirons à un écosystème qui offre des avantages égaux en termes de souveraineté et d'utilité non seulement aux milieux économiques et scientifiques, mais aussi à l'État et à la société.